

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GÉRALD.
 ABONNEMENT
 UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS.
 A LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.
L'ETOILE DU NORD
 (—)
 JOLLETTE, JEUDI, 25 JANVIER 1894.

**FIN DU PROCÈS HOOPER
 A JOLLETTE.
 NON COUPABLE**

Hooper transféré à Trois-Rivières

Pour y répondre
 Au drame de Louiseville.

Il était 6 1/2 hrs, lorsque le juge termina, vendredi soir, son discours, en anglais, aux jurés.
 La Couronne suggéra alors l'ajournement de la Cour jusqu'à huit



JOHN R. HOOPER.

heures pour permettre aux jurés de délibérer sur leur verdict. Dès sept heures, une foule énorme se pressait aux abords du palais de justice. Les portes sont restées fermées, cependant, jusque vers l'heure fixée pour le rapport du verdict des jurés. A ce moment, la foule, sans distinction de sexe, se précipita vers la salle d'audience. En moins d'un quart d'heure, l'appartement tout entier était littéralement bondé de spectateurs. Un grand nom-



FEU DAME JOHN R. HOOPER.

bre ont dû même rester dans le corridor et l'escalier qui conduisent à cette salle.

Vers huit heures, Hooper a été amené à la barre. Il paraissait calme et s'est amusé à causer joyeusement avec quelques personnes avant le verdict.

Vers neuf heures, le juge Lorimer prit possession de son banc et les jurés firent leur entrée tandis



LE PÈRE MALO,
 Beau-père de l'accusé.

que le crieur criait "silence" au milieu du calme le plus profond.

Après l'appel des jurés, le greffier de la Couronne, M. Desrochers, leur demanda: "MM. les jurés, êtes-vous d'accord sur votre verdict? Que dites-vous, trouvez-vous le prisonnier à la barre, coupable ou non coupable en la manière et forme portée à l'indictement. "Non coupable", répondirent simultanément



MME MALO,
 belle-mère de l'accusé.

ment les jurés, en français et en

anglais. Le prisonnier est resté impassible et n'a trahi aucun signe de joie en entendant ce verdict d'acquiescement. L'émotion du public était à son comble.

M. Cornellier se leva alors et demanda que Hooper fut retenu en prison jusqu'à mardi, afin que dans l'intervalle les avocats de la Couronne pussent communiquer avec le Procureur Général au sujet d'un nouveau procès à Trois-Rivières,



C. A. CORNELLIER,
 Avocat de la Couronne.

pour tentative de meurtre à Louiseville.

Cette demande fut accordée par la Cour. Il est maintenant décidé que Hooper devra subir un nouveau procès à Trois-Rivières.

Lundi soir le grand connuable Bellefeuille est venu prendre Hooper à Joliette pour l'amener à Trois-Rivières. On croit que M. Renaud agira encore comme avocat de la défense. La cause de Hooper



M. MACMASTER,
 Avocat de la Couronne.

était la quatrième cause pour meurtre venue devant nos assises criminelles ici. Le verdict dans ces quatre causes a été le même.

Hooper subira son second procès au mois de juin prochain.

On lit dans la Presse que le procès Hooper à Joliette, coût-ra à la Couronne environ \$10,000. La défense coûte à peu près la moitié.

ST-CÔME.

Comme certaines rumeurs d'un caractère assez suspect ont circulé dans notre ville et ses environs, allant à faire croire à la mort soudaine de la seconde épouse de Charles Pagette, de cette paroisse, qui a subi un procès en cour du Banc de la Reine, il y a quelques années, sur accusation de meurtre de sa femme, et lequel a été acquitté, nous tenons à désabuser le public sur ces racontars et vous déclarer que cette nouvelle est tout à fait sans fondement.

Voici ce qui est vrai: M. Jean-Baptiste Pagette, un des fils de M. Charles Pagette, tient un chantier dans le haut de St-Côme; il y a quelques jours M. Jean-Baptiste Pagette est venu visiter sa femme et ses enfants. A son arrivée, il trouva sa femme légèrement indisposée et se plaignant de malaise dans l'estomac. Pagette offrit à sa femme d'aller au médecin et au curé, mais celle-ci s'y opposa, disant qu'il serait assez tôt le lendemain matin; puis elle continua sa besogne.

Le mari qui était un peu fatigué se coucha alors, après avoir offert de nouveau d'aller chercher des secours pour sa femme. Cette dernière qui était restée debout avec ses enfants, se médicamente tant bien qu'elle put, et continua son ouvrage. Finalement, elle se mit au lit et ne tarda pas à faire entendre des plaintes; les enfants accoururent vers leur mère, éveillèrent leur père qui s'approcha précipitamment de sa femme, se mit à lui parler, mais au bout de quelques minutes elle rendait le dernier soupir, dans les bras de son mari désolé et sous les yeux de ses enfants en larmes.

Nous tenons ces faits de personnes dignes de foi. La défunte était une Dame Fafard.

L'Italie serait-elle à la veille d'une révolution? On le craint, du moins dans les hauts cercles. Les derniers troubles ont donné l'éveil et fait découvrir tout un plan de révolution à laquelle les anarchistes, les socialistes et en général tous les mécontents du royaume prodigeraient part.

Les Dalles, Montcalm

De grands travaux sont actuellement à se faire à la carrière près du bureau de poste de cette paroisse. Toute la pierre qui devra servir à la construction d'un pont qu'on est à faire à St-Liguori pour le chemin de fer, le "Grand Nord" est extraite de ces carrières. Cette pierre est de première qualité. Une vingtaine de personnes travaillent à l'exploitation de cette carrière et une trentaine de voitures transportent chaque jour la pierre sur le lieu des travaux. Les paroissiens de St-Liguori sont tout réjouis de cette entreprise et entretiennent de grandes espérances pour l'avenir.

M. Alcide Froment a perdu ces jours derniers son fils unique, Joseph-Alcide, décédé le 21 janvier courant, à l'âge de 3 ans.

St-Roch de l'Acadian.

M. Simon Forest, a été élu maire de cette paroisse, en remplacement de M. Jos. Forest.

Les membres de la congrégation des Sts-Anges de l'Académie, ont élu: M. E. Gervais, Préfet; M. E. Miron, 1er Assist.; M. E. Jeanotte, 2me Assist.; M. J. B. Moreau, Secrétaire; M. A. Cartel, Sacristin.

Mardi dernier, M. Jos. Pichette du St-Esprit, conduisait à l'autel Delle Eloise Forest de cette paroisse.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé F. Dagenais, curé.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

CHINIQUY

La réapparition de cet homme sur la scène a piqué la curiosité publique.

Notre courrier est même rempli de questions à son égard, et elles nous viennent jusque de l'Angleterre, jusque de la Norvège.

Nous allons essayer de répondre à nos correspondants d'une façon aussi correcte que possible.

Charles-Pascal-Télesphore Chiniquy est né à Kamouraska, le 30 juin 1809. Il était fils de Charles Chiniquy et de Marie-Reine Perreault. Il fit ses études au Collège de Nicolet, qui heureusement produisit assez d'hommes de bien pour se consoler d'avoir donné l'éducation à celui-ci.

Chiniquy fut ordonné prêtre, le 21 septembre 1833. Nommé vicaire à Saint-Roch de Québec, il devint, cinq années après, curé de Beauport, puis curé de Kamouraska, en 1843. L'évêque ne l'y laissa pas longtemps. Déjà, et avant même, circulaient certaines rumeurs qui faisaient que son utilité avait cessé dans la paroisse.

L'austérité des ordres religieux le sauvaient peut-être d'autres malheurs? C'est ce qui explique son entrée au noviciat de Longueuil, en 1846.

L'année suivante, il commença sa croisade en faveur de la tempérance: la seule bonne action publique que nous lui connaissons. Cette croisade le rendit très populaire, car il était éloquent, impressionnant, savait faire pleurer, imaginer des tableaux navrants des ravages de l'ivrognerie, et comme elle lui valait des ovations enthousiastes, il y trouvait ample satisfaction pour son immense vanité.

Durant l'année 1850-51, Chiniquy se mit à la tête d'un mouvement pour fonder des paroisses canadiennes dans l'Etat de l'Illinois. Il réussit à y faire émigrer plusieurs mille cultivateurs, principalement des comtés de la rive sud du district de Québec.

Mais il trouva moyen, après quelques années de séjour là-bas, de se mettre en révolte avec l'évêque de Chicago qui s'alarma avec raison des nouvelles doctrines qu'il commençait à prêcher. De là son interdiction par Mgr l'évêque O'Regan, le 3 septembre 1856.

Une fois sur la pente de l'oubli Chiniquy ne tarda pas à y rouler jusqu'au fond, et, à une nombreuse assemblée, tenue le 22 août 1858, dans une salle de la cour de justice de Kankakee, il y déclara que "tous les liens qui existaient entre lui et les évêques et le Pape étaient rompus; qu'il allait former avec son peuple une secte qui s'appellerait l'église catholique chrétienne; qu'il n'aurait plus aucune relation avec le Pape, ni avec les évêques, parce que définitivement il s'était séparé de l'Eglise de Rome." Riel dit cela plus tard en termes presque identiques.

Comme l'on avait étouffé jusqu' alors le secret des raisons qui avaient motivé les transferts suc-

cessifs de Chiniquy d'un presbytère à l'autre, il n'avait pas manqué d'acquiescer beaucoup d'ascendant sur les Canadiens de l'Illinois qui voyaient en lui le célèbre apôtre de la tempérance.

Tout d'abord, Chiniquy put facilement faire croire aux Canadiens qu'il était innocent et qu'on le persécutait à cause de sa nationalité. C'est l'excuse de bien d'autres quand ils sont mal pris. Aussi presque tous nos compatriotes de Kankakee et de l'Illinois épousèrent ardemment sa cause contre l'évêque.

Ses dénonciations contre l'évêque de Chicago excitèrent tellement les femmes que, lorsque Mgr Duggan, administrateur du diocèse de Chicago, se présenta à la porte de l'église de Ste-Anne pour confirmer tous les interdits canoniques rendus par son prédécesseur, elle le frappa à coup de parapluie et le couvrit de crachats. Des malheureux brûlèrent même l'évêque en effigie.

Chiniquy avait alors jeté le masque, quoiqu'il eût continué pendant un certain temps de parler avec respect de la Sainte Vierge et qu'il eût commencé à dire la messe en français.

Dès que le clergé du Bas-Canada apprit le schisme que préparait Chiniquy parmi nos compatriotes de l'Illinois, il envoya deux Oblats bien connus par leur zèle apostolique, les Révérends Pères Lagier et Brunet, et l'éminent abbé Desaulniers, professeur de philosophie au Séminaire de Saint-Hyacinthe, pour ramener au bercail les brebis égarées, et ce ne fut pas en vain. Chiniquy réussit cependant à faire jeter le Père Brunet en prison sous prétexte qu'il l'avait dénoncé au confessionnal.

Le vénérable évêque de Montréal, Mgr Bourget, qui avait conçu tant d'espérance sur les prédications de Chiniquy, contrairement à l'opinion de bien d'autres qui, connaissant ses défaillances, avaient pressenti sa chute éclatante, crut devoir accomplir un pénible devoir, celui de dénoncer le malheureux prêtre dévoyé, ce qu'il fut dans une lettre pastorale du 4 février 1893.

Qu'a fait Chiniquy depuis? Non content de semer l'ivraie au milieu des prairies de l'Illinois, il a visité presque tous les pays du globe pour expliquer son apostasie et représenter la religion catholique comme une Babylone, un antéchrist, en qui tout est souillé, tout est perverti de fond en comble.

S'il s'était contenté de prêcher paisiblement sa nouvelle foi, nous n'aurions rien à redire. Mais partout où il est allé, il a insulté nos croyances, et il n'a jamais manqué de faire appel à la maiveté et à la générosité de ses auditeurs pour obtenir des fonds afin de convertir les prêtres romains. En Angleterre, il se vantait d'en avoir endoctriné trente, et donnait à entendre qu'avec plus d'argent tous seraient bientôt de son bord.

Ses livres affreux ont pénétré partout, et de la Californie, de l'Angleterre, du Danemark, de la Norvège, de l'Australie, nous viennent de temps à autres des demandes de renseignements sur ce triste sire qui a promené par tout le monde ses mensonges et ses hontes. A l'heure même, il est en procès avec l'évêque de la Norvège qui a mis son troupeau sur ses gardes contre le loup ravisseur.

Chiniquy se vante d'avoir mis sa vie en danger pour prêcher l'Evangile, au moins vingt fois, principalement à Montréal, Québec, Ottawa, Charlottetown, Halifax et Antigonish, qu'il a souvent été poursuivi à coups de pierre dans différentes parties de l'Australie. A l'en croire, il serait presque martyr.

Pourquoi les haines ardentes que soulève son nom? Pourquoi était-il nagère couvert de huées et assailli de pierres?

Ce n'est pas parce qu'il appartenait à une secte protestante. Notre ville—the city of churches—est couverte d'églises protestantes, et nous ne croyons pas que jamais une seule pierre en ait été dérangée par une main catholique.

Quand le peuple se porte à des excès contre cet homme qui l'exaspère, c'est qu'il se révolte à l'idée que Chiniquy a violé tous ses serments, qu'il a outragé la mère de Dieu, qu'il a voulu avilir le confessionnal, ce déversoir des peines de l'âme, qu'il n'a cessé de vomir sa rage infernale contre tout ce que nous respectons.

Oui, Chiniquy a outragé la Vierge des Vierges, celle qui faisait dire au protestant Wardsworth:

"Mère! dans le cœur virginal de laquelle la plus légère d'une pensée coupable n'est jamais entrée; femme! glorifiée entre toutes les femmes, l'ornement unique et soli-

taire de notre nature déchu, votre image descend sur la terre, plus pure que l'écume des mers au milieu d'un océan irrité; plus brillante que les nuages d'Orient que l'on voit se parer, au lever du soleil, des roses aux mille couleurs; plus radieuse que la chaste reine des nuits avant qu'elle ne commença à s'éclipser dans les vastes régions d'un ciel bleu. Tous ceux qui ont fléchi devant vous un genou suppliant, comme devant un pouvoir invisible, ont été pardonnés, je me le persuade sans peine. En vous, l'on trouve à la fois et l'amour des mères et la pureté des vierges, et la grandeur et la faiblesse, tout ce qu'il y a d'innocent et de divin".

L'autre jour, Chiniquy célébrait le trentième anniversaire de son mariage. Quelque temps après son apostasie, il était, en effet, accouplé avec sa cuisinière du nom d'Allard—dire qu'elle est belle serait la calomnie; il en a eu trois enfants, quoique deux seulement vivent, l'une d'elles ayant épousé le pasteur Morin.

Mais Chiniquy aura beau chanter avec le bon curé de Béranger:

"Et zoz, zoz, zoz
 "Aimons-nous, Zuzon".

Tous les mariages du monde n'empêcheront pas Chiniquy de rester prêtre, d'en porter le titre et les responsabilités. Il a beau être concubin, marcher de long en large dans le sacrilège, l'habit nuptial ne peut remplacer l'autre. Parlant des épousailles de l'ex-Père Hyacinthe, devenu l'abbé Loyson, Louis Veuillot s'exclamait: "O femme! quel bigame vous prenez là! Car cet homme se dit veuf, mais sa première épouse est vivante, et il n'a assassiné que son serment." Oui, prêtre, cela ne s'efface. Tu es sacerdos in aeternum!

Chiniquy ne pouvait donc se marier sans violer le vœu du célibat qu'il prit le jour où il devint prêtre de Dieu. Ainsi ont fini presque tous les moines et nonnes qui, sous le prétexte de réformation des mœurs et de la discipline ecclésiastique, ont quitté le cloître pour se transformer en épouses et en épouseuses. Comédie qui finit comme toutes les comédies, où tout le monde se marie au dernier acte!

C'est un Anglais protestant, Fitz-Williams, qui a dit dans ses Lettres d'Atticus: "Le passage de l'Eglise à une secte est trop souvent par le chemin des vices, et celui d'une secte à l'Eglise est toujours par le chemin de la vertu." De son côté l'apôtre a écrit (Comment. in II Epist. Petri, II, 2, p. 63): "Parmi cent évangéliques, on en trouve un qui se dit veuf, mais sa première épouse est vivante, et il n'a assassiné que son serment." Oui, prêtre, cela ne s'efface. Tu es sacerdos in aeternum!

Ecoutons maintenant ces étonnantes paroles d'un célèbre protestant et d'un trop célèbre philosophe, nous voulons parler de Jean-Jacques Rousseau:

"Si j'étais né catholique, je deviendrais catholique, sachant bien que l'Eglise met un frein très salutaire au désordre de la raison humaine, qui ne trouve ni fond ni rêve, quand elle veut sonder l'abîme des choses; et je suis si convaincu de l'utilité de ce frein, que je m'en suis moi-même imposé un semblable, en me prescrivant, pour le reste de ma vie, des règles de foi dont je ne me permets plus de sortir... Aussi je vous jure que je ne suis tranquille que depuis ce temps-là, bien convaincu que, dans cette précaution, je ne l'aurai été de ma vie... Je vous parle, monsieur, avec effusion de cœur, et comme un père parlerait à son enfant."

Combien d'autres témoignages venant des mêmes sources ne pourrions-nous pas produire?

Etant donné ces faits, peut-on être surpris que les catholiques tiennent en si profond mépris ce déserteur de leurs autels?

Chiniquy a mis le comble à ses iniquités en commettant publiquement un horrible sacrilège à la petite église de Russel Hall, de cette ville, le 30 janvier 1877. Non content de célébrer la messe, et il en a le droit, puisqu'il n'a cessé d'être prêtre, il consacra des hosties, les jeta par morceaux en l'air et les foula aux pieds, pour montrer qu'elles n'avaient pas plus de vertu après qu'avant la consécration, puis il s'écria: "Voilà le Dieu des catholiques!" Pour que le Witness ne crie pas à la fabrication, nous allons lui emprunter le compte-rendu de cette profanation, tel qu'il parut, le lendemain, dans les colonnes mêmes de ce journal:

La messe à Russel Hall—Hier au soir, à Russel Hall, le père Chiniquy a fait le sacrifice de la messe en versant

des droites que lui reconnaît encore l'Eglise de pouvoir consacrer des hosties. Il a donc consacré, au moyen de cinq paroles latines réglementaires, deux petites galettes, et pour mieux faire sentir au public que ces morceaux de pain n'avaient pas plus de vertu après qu'avant la consécration, il les a brisées en miettes, en a jeté en l'air, foulé aux pieds, et les galettes n'ont rien dit.

Oui, cet homme a souillé les lèvres que Dieu avait sacrées pour nous instruire. Il a mis en lambeaux le noble habit qu'il avait porté, l'habit du sacrifice, du devoir, de l'honneur. Il a introduit le péché et la mort dans bien des familles que leur crédulité et leur ignorance n'ont pu protéger contre les artifices de son langage. Qu'il disparaisse de nos regards comme une peste infecte!

A quatre-vingt-quatre ans, l'on est près de la main de Dieu. Qu'il craigne sa justice vengeresse. L'on n'insulte pas impunément pendant tant d'années le sang du Rédempteur.

Malheur à l'homme de schisme! a dit l'un des apôtres. Il sera lié par un éternel anathème et jeté dans les ténèbres extérieures. Là seront les pleurs et les gémissements de dents. (Math., XVIII, 7.)

La Minerve.

Mort de M. le Dr V. Côté

M. le Docteur Victor Côté est mort hier, vers 1.50 heure de l'après-midi, à sa résidence, ici, soudainement frappé d'une maladie de cœur. Depuis quelques jours M. Côté ne se sentait pas bien. Hier, cependant, il semblait parfaitement remis de son indisposition passagère et prit régulièrement ses repas. Vers deux heures moins le quart il prenait quelques hultres. A peine avait-il terminé ce léger repas qu'il se sentit frappé. Il n'eut que le temps de se jeter sur un canapé de demander "de l'air", "de l'eau" et il s'affaissa. Il était mort. Cette triste nouvelle s'est répandue par toute la ville avec la rapidité d'un coup de foudre. Aux dernières heures plusieurs hésitaient encore à croire à une fin aussi prématurée.

M. le Dr Victor Côté naquit à St-Barthélemy où ses parents demeurent encore. Il fit à Montréal, ses études classiques et médicales; les premières au Collège de Montréal et les secondes à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, faculté Victoria, dont il fut l'un des élèves les plus brillants. Il exerça d'abord sa profession à Montréal en société avec M. le Dr Desjardins oculiste. Peu après il vint s'établir à Joliette où il se créa une large clientèle qui va regretter profondément sa disparition soudaine.

M. le Docteur Côté était un amateur de son art, un amoureux de sa profession, et c'est ce qui explique les nombreux succès qu'il a remportés dans sa trop courte carrière. Charitable et dévoué il a plus d'une fois mis sa science et son habileté au service des malades pauvres. Regretté de ses patients, M. le Dr Côté ne le sera pas moins de ses nombreux amis qui trouvaient dans son aimable franchise et ses connaissances variées le secret de passer en sa compagnie, des moments que sa large hospitalité rendaient encore plus charmants.

Dans les quelques jours précédant sa mort M. Côté avait eu comme un pressentiment de sa fin et il avait appelé son confesseur auprès de lui. Sans doute que ce sentiment secret a été la récompense de la foi vive qui a toujours animée celui que nous regrettons.

Jusqu'au dernier moment M. Côté a été à son poste et la mort l'a surpris dans l'exercice de sa profession, puisque le matin il donnait encore des prescriptions à ses malades. Le défunt était âgé de 40 ans et 3 mois. Ses funérailles auront lieu samedi, le 27 du mois courant, à 8 hrs A. M.

Dans cette cruelle épreuve, nous offrons à la famille en pleurs, nos sympathies les plus sincères et nos sentiments de profondes condoléances.

MARIAGE

—A St-Félix de Valois, le 9 janvier courant M. William Benny, de Ste-Mélanie, conduisait à l'autel Delle Mathilde Ducharme, de cette paroisse. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Pelletier, curé.

L'heureux couple est parti pour un voyage de noces à Woonsocket, R. I., en visite chez son beau-frère le Dr Vadnais, ainsi que chez M. Joseph Ducharme, de Providence, R. I. Nos souhaits de bonheur.

Mariage à l'horizon.

—La renommée nous annonce l'union prochaine de deux élégantes jeunes personnes de cette ville. Les deux sont brunes.

ST-LIGORI

MM. Médéric Lapointe et J. Bte Perrault ont été élus conseillers.

MM. Frs Mongin et Médéric Robert ont été élus marguilliers.

Plusieurs personnes de cette paroisse ont l'intention de s'adresser à la municipalité, afin d'obtenir une licence d'hôtel, près de la station du chemin de fer le "Grand Nord."

NECROLOGIE.

La mort toujours avide de nouvelles victimes frappe sans merci ! Tantôt c'est un enfant chéri qu'elle arrache aux baisers d'une mère, à la tendresse d'un père ; tantôt c'est un ami dévoué qu'elle ravit à notre amitié. Son glaive semble se plaire à varier ses coups. Aujourd'hui, c'est une épouse bien aimée qu'elle vient de plonger dans le sombre tombeau. En vain a-t-elle entendu les supplications d'un époux éploré, les gémissements d'affectueux enfants et les sanglots de parents attristés ; rien n'a pu l'arrêter. Inassiable dans sa voracité, le 22 courant elle mettait fin à la vie toute chrétienne de Elizabeth Piché, épouse de Frs Lafortune. Ses funérailles ont eu lieu le 24 courant, à St-Henri de Montréal, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Elle laisse un époux inconsolable et des enfants qui la pleureront toujours. Puisse le seigneur répandre sur l'époux et ses enfants sa miséricorde accoutumée et verser dans leurs cœurs brisés le baume de la consolation. Aussi ces marques de sympathies apporter un soulagement aux douleurs de cette famille si fortement éprouvée.

Communiqué.

OBITUAIRE.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Edmond Renaud, arrivée à sa résidence, No 451 rue St-Hubert, Montréal, samedi dernier, après une maladie de quelques semaines seulement. Le défunt était bien connu ; il était le type de l'honnête citoyen. Ses funérailles ont eu lieu à Montréal, mardi dernier à l'église St-Louis de France, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le défunt était âgé de 50 ans et sera vivement regretté. Que la terre lui soit légère.

DECES

— A Holyoke, Mass., le 21 janvier courant, l'épouse de Henri Parizeau, née Rosalba Bazinet, à l'âge de 23 ans. La défunte a succombé à la consommation, après un an de maladie, soufferte avec la plus parfaite résignation. La défunte était fille de notre ancien et estimé citoyen, M. Zéphirin Bazinet, autrefois tonnelier, de cette ville. Elle laisse pour deplorer sa perte, un époux.

Nous prions les membres de la famille de vouloir bien recevoir l'expression de nos plus sincères condoléances.

NAISSANCE

— A St-Paul de Joliette, le 18 Janvier courant, l'épouse de M. Noé Desrosiers, deux fils.

Les actionnaires de la compagnie de l'Exposition de Chicago recevront environ 10 pour cent de leurs mises de fonds.

Un drame de l'ivrognerie

Un drame sanglant s'est déroulé pendant la matinée de samedi dernier, à Chicago, dans une maison de North State street, habitée par un débitant de boissons, du nom de James MacCormack, dont l'établissement se trouve au rez-de-chaussée.

MacCormack louait une chambre meublée, située au-dessus du débit de boissons, à un garçon de salle, Walter Phipps, employé à l'Union League Club. Phipps, qui s'adonnait depuis longtemps à la boisson était sujet à des accès de délire alcoolique. Or, samedi matin, Phipps s'étant levé plus tard qu'à l'ordinaire, la servante Elen Erickson, le croyant parti, est entrée dans la chambre pour faire le lit et la nettoyer. Phipps, qui était justement dans un accès de délire alcoolique, a assailli la servante. Celle-ci s'étant mise à crier, Mme MacCormack est arrivée à son tour. Mais elle était à peine entrée que Phipps, s'emparant d'un revolver, faisait feu sur elle et ensuite sur la servante. Descendant alors au cabaret, Phipps a tiré également sur le garçon de comptoir ; mais, l'ayant manqué, il s'est brûlé la cervelle.

La blessure de Mme MacCormack, quoique très grave, n'est pas considérée comme mortelle. Mais la servante, Erickson, était, aux derniers avis, dans un état désespéré.

L'Alliance Nationale.

CERCLE ST-MARTIN.

M. L. G. Robillard, représentant provincial, vient d'instituer un cercle à St-Martin. Comme on peut le voir par la liste des officiers, ce cercle est composé des citoyens les plus notables de l'endroit, qui tous, rivalisent de zèle pour en faire un des cercles les plus considérables et les plus importants de l'Alliance Nationale.

Les officiers élus sont : le Révérend M. Leblanc, curé de la paroisse, président honor. ; MM. Evangéliste Côté, président ; Alphonse Taillefer, vice-président ; Joseph Brabant, sec.-arch. ; J. A. Cléroux, sec.-fin. ; Isaie Papineau, trésorier ; A. E. Lecavalier, médecin-examineur ; Damase Crevier, com.-ord. ; Joseph Sauriol, introducteur.

CERCLE JOLIETTE.

Le Cercle Joliette, No 17, de l'Alliance Nationale, a procédé jeudi, le onze du mois courant, à l'installation de ses nouveaux officiers. M. L. G. Robillard, délégué de l'association, présidait à cette élection. Voici le résultat : Président, M. L. C. Rivard ; vice-président, M. Joseph Ducharme ; sec.-fin., M. J. Alex. Guibault ; sec.-arch., M. Aldéric Charland ; trésorier, M. J. Provost ; médecin-examineur, M. Chs Bernard ; commissaire-ordonnateur, M. Arthur Beaudry ; introducteur, M. Adélar Lapiere.

On procéda aussi au choix des auditeurs, qui sont MM. Chs Leblanc et Joseph Guibault. Trois membres nouveaux ont été admis.

DRAME SANGLANT

Mort mystérieuse d'une femme

Une dépêche de Boston Mass. en date du 20 janvier rapporte que le corps d'une jeune femme âgée d'environ 24 ans, nommée Nelley Fay, a été trouvé gisant dans une mare de sang dans la chambre à coucher à l'hôtel Everton, 62 Shawmut Avenue. Dans l'opinion du médecin légiste, la mort a été causée par un coup sur la tête. Selon les apparences la femme était morte depuis environ 12 heures, et tout indique qu'avant de mourir elle a opposé à un assaillant inconnu une vive résistance.

Personne dans l'hôtel ne se rappelle avoir entendu du bruit dans son appartement, et il n'y a rien pour mettre sur la trace du meurtrier. On ne connaît que très peu de chose de la jeune femme. On dit qu'elle demeurait à l'hôtel Everton depuis quelque temps et qu'elle hébergeait habituellement deux femmes avec elle ; mais dernièrement ces deux femmes ont disparu, et l'on suppose qu'elle vivait seule.

La police dit que dans son opinion les habitudes de la défunte n'étaient pas des meilleures, et elle croit que le meurtre a été commis par un amoureux désappointé ou jaloux. C'est la théorie sur laquelle se base la police pour opérer ses recherches.

Quand on découvrit le corps de la jeune femme dans cette position, elle n'avait que ses habits de nuit. Les couvertures du lit étaient partiellement rejetées au pied et les draps étaient tachés de sang. Le corps gisait sur le plancher, une partie sous le lit et l'autre partie en dehors, et il y avait plusieurs signes dans la chambre qui indiquaient qu'une lutte désespérée avait eu lieu entre la victime et son meurtrier.

Fou de désespoir

Il veut manger son enfant et se suicider

Le constable Berthiaume a arrêté, lundi après midi, à Montréal, un pauvre diable nommé Edouard Contant, boucher, âgé de 20 ans, qui, depuis quelques heures, était atteint d'aliénation mentale. Contant était sans emploi depuis quelque temps. On attribue sa folie au désespoir. Il est devenu subitement fou furieux : il brisa sa pipe, essaya de se tuer, voulut dévorer son enfant et se mit à manger de la paille. On dut l'enchaîner, pour le transporter, dans la voiture de la patrouille, à l'infirmerie de la prison où il sera examiné.

Au point de vue de la proportion des sexes, le dernier recensement de la Grande-Bretagne offre des particularités curieuses. Il y a plus de femmes que d'hommes, comme partout, d'ailleurs ; mais la proportion est énorme, car il y a en chiffres ronds, 14,052,000 hommes et 14,950,000 femmes, ce qui donne au beau sexe une majorité de 898,000 ! Si l'on comptait comme étant en Angleterre tous les marins et les soldats vivant à l'étranger, les femmes auraient encore une majorité de 700,000.

ECHOS DE JOLIETTE.

— Mlle Augustine Roberge, de L'Assomption, est actuellement en visite en cette ville.

— M. J. D. A. Fitzpatrick, a pendant fédéral est de retour depuis ces jours derniers de la Colombie Anglaise.

— Il a été remis à notre bureau, ces jours derniers, une paire de bracelets en or, trouvés dans la salle du bazar. Son propriétaire pourra la réclamer en payant les frais d'annonce 25 cts.

— M. Placide Pleau, de l'Épiphanie, l'un des plus anciens membres de la Société de Bienfaisance de Joliette, était en cette ville, samedi dernier, et assistait à l'assemblée qui a été tenue le même jour.

— M. M. H. Leprohon, marchand de fer, de cette ville, a été élu vice-chef ranger de la Cour St-Barthélemy, No 249 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, en remplacement de M. Jos. F. Vézina, qui maintenant demeure à Montréal.

— Nous regrettons d'apprendre que notre aimable chroniqueur, Z. P. est attaqué de la grippe depuis quelques jours, ce qui explique l'absence de chronique dans le numéro de cette semaine. Nous espérons bien que M. Z. P. se rétablira bientôt et qu'il continuera à entretenir nos lecteurs de ses bons écrits.

— M. Alexis Grégoire, autrefois employé comme contre maître dans le département de la cordonnerie, à l'École Industrielle, de cette ville, vient d'entrer au service de M. Boulet, manufacturier de Chaussures, ici. M. Grégoire remplace M. Hormisdas Chamberland, qui a pris lui-même le poste de M. Grégoire, à l'École Industrielle.

— Mardi, le 6 Février prochain, il y aura, au Collège Joliette, une séance dramatique et musicale qui commencera à 2 h. P. M. "Cartouche". 50 personnages—Costumes variés et complets. Chant et orchestre. Le prix d'admission sera de 25 cts. Sièges réservés 50 cts. Portes ouvertes à 1.30 h. P. M. Levée du rideau à 2 hrs P. M.

— Nous regrettons d'apprendre la mort de l'épouse de M. Médéric Lévesque, née Odile Chevalier, de l'Assomption, arrivée à St-Chs Borromée de Joliette le 20 du courant, après 11 jours de maladie. La défunte était âgée de 45 ans et laisse pour deplorer sa perte, un époux et quatre enfants. Ses funérailles ont eu lieu en cette ville, lundi, au milieu du concours d'un grand nombre de parents et amis.

— La légère pluie d'hier, tout en rendant les chemins un peu plus beaux et plus glissants, n'a pas été sans rendre la marche sur nos trottoirs plus fatigante, à cause du mince verglas qu'elle y a produit. Dans ces circonstances nous invitons les citoyens de cette ville à répandre sur nos trottoirs soit des cendres ou du sable afin de diminuer les dangers des trottoirs de glace sur lesquels nous sommes obligés de marcher.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,
Monsieur,
Seriez-vous assez bon d'insérer dans votre journal que je ne suis pas et n'ai jamais été propriétaire du lot No 29A dans la paroisse de St-Alphonse de Rodriguez.
Avec les remerciements de votre très humble serviteur
J. B. CHEVIGNY N. P.
Joliette 25 janvier 1894

PARRICIDE

LE PÈRE ET LA MÈRE ASSASSINÉS PAR LEUR FILS

Une dépêche de Marietta, O., en date du 12, dit que le village de Pinctown, près d'ici, a été jeté dans la consternation par un drame épouvantable, qui s'est déroulé dans la ferme d'un nommé Henry Sauer. Le fils de Sauer, Rufus, perverti, dit-on, par les mauvaises lectures, s'étant querellé avec sa mère, à propos d'une niaiserie, l'a tuée d'un coup de fusil de chasse. Le père étant accouru au bruit de la détonation, le jeune misérable l'a tué à son tour d'un terrible coup de crosse sur la tête. Le coup a été si violent que la crosse du fusil s'est brisée et que les canons se sont tordus.

Après avoir commis ce crime monstrueux, le premier mouvement du jeune parricide a été de s'emparer de l'argent de ses parents et de s'enfuir. Afin de faire disparaître les traces de son crime, il a ensuite inondé de pétrole les corps de son père et de sa mère et y a mis le feu. Cependant, comprenant qu'il lui serait impossible de s'échapper, le parricide s'est fait ensuite justice à lui-même. Voyant que la maison ne brûlerait pas assez vite à son gré, et se disant que les voisins ne tarderaient pas à accourir à la lueur de l'incendie, il est allé dans la grange, y a mis le feu et s'est brûlé la cervelle. La grange a été totalement détruite, et le corps affreusement calciné du parricide a été retrouvé depuis avec son revolver au milieu des cendres.

Comment se décompose la population de Montréal

Le tableau suivant, qui remonte à deux ans, indique de combien d'individus de chaque nationalité la population de Montréal était alors composée :

Canadiens-Français.....	120,121
Anglais.....	30,285
Irlandais.....	37,389
Ecoisais.....	13,028
Gallois.....	283
Terreneuviens.....	1,021
Australiens.....	21
Des Indes Orientales.....	27
Des Indes Occidentales.....	45
Nègres, Possessions Anglaises.....	40
Américains.....	2,670
Français.....	1,156
Juifs.....	1,928
Belges.....	287
Hollandais.....	80
Italiens.....	626
Allemands.....	1,092
Autrichiens.....	46
Polonais.....	71
Suisses.....	83
Norvégiens.....	270
Suédois.....	157
Danois.....	112
Hongrois.....	20
Russes.....	36
Nègres, Etats-Unis.....	173
Chinois.....	28
Autres nations.....	198
Total.....	211,302

Il est certain que depuis deux ans, la proportion en faveur des Canadiens-français a beaucoup augmenté. Le nouveau quartier Saint-Denis, à lui seul, est pour nous un appoint de plusieurs milliers d'âmes.

AVIS

Est par le présent donné, que la manufacture de chaussures existant jusqu'ici sous les nom et raison sociale de "Chamberland & Cie" continuera comme par le passé, à faire des affaires sous les nom et raison sociale de J. S. Boulet & Cie, qui sont seuls chargés de percevoir les créances.

N. B.—M. H. Chamberland n'étant plus employé de la susdite maison, a été remplacé par M. Alexis Grégoire, et devant contre-maître, à l'École Industrielle Joliette.

25jan.jno.

Province de Québec

Bureau du Conseil Municipal du Comté de Montcalm.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, par le sousigné Gaspard Alexis Archambault, secrétaire-Trésorier, que les terrains ci-après désignés seront vendus par encan public, mercredi, le septième jour du mois de mars prochain à dix heures de l'avant-midi, au palais de justice, en la paroisse de Ste-Julienne, où le Conseil Municipal du Comté de Montcalm tient ses sessions, pour les cotisations et charges dues aux municipalités ci-après mentionnées sur les divers lots de terre ci-après décrits, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant le jour ci-dessus indiqué pour la vente.

Municipalité du Canton de Wexford.
Municipality of the Township of Wexford.

Noms des débiteurs et propriétaires.	Etat	No du Cadastre ou No Primitif.	Rang	Superficie Superficies.	Montant dû Amount dues.
Names of the debtors and proprietors.	Profession.	Cadastral No or Primitive No	Range.	Superficie Superficies.	Amount dues.
James Beauchamp.....	Cult. Farm	56 4 rg	Wex.	100	8,33
Zéphirin Lachapelle.....	" "	51 3 " "	" "	100	6,34

Paroisse de St-Patrick de Rawdon.
Parish of St. Patrick of Rawdon.

Mrs Widow Veuve Hannah Fabien Beaudoin.....	Cult. Farm.	5 n.w.o 019 4 rg	Rawd.	100	7,41
Félix Blouin.....	" "	26 " "	" "	30	5,23
James Daly (or ou Ellen)....	" "	125 " "	" "	6	4,96
Laurent Dupuis.....	" "	4 8 " "	" "	100	43,97
William Holtby.....	" "	16 " "	" "	25	6,32
Nazaire ou Venance Houle.....	" "	s.w.s.o. 187 " "	" "	100	64
Médrie Lenoix.....	" "	17 " "	" "	20	7,05
James Nulty.....	" "	n.w.n.o. 311 " "	" "	100	42,86
James O'Neil (heirs, héritiers).....	" "	n.w.n.o. 29 " "	" "	100	27,24
Miles Pierce.....	" "	s. E. 216 " "	" "	100	10,84
Inconnu, Unknown.....	" "	n.w.n.o. 58 " "	" "	100	26,46
		10 rg 6 Villa.			1,20

Paroisse de Ste-Julienne.
Parish of Ste-Julienne.

John Roach (ou représentants).....	Cult. Farm.	569	15	55
F. X. Mercuro.....	" "	222	5	58
Charles Provost.....	" "	528	34	66
Médéric St-Pierre.....	" "	360	97	4,70
Télesphore Dupuis.....	" "	270	16 perc	1,76
Joseph Lacasse.....	" "	257	1 acre	1,76
Louis Masson.....	" "	606	14	1,55
Etienne Béclair fils.....	" "	272	22 perc	1,71
Charles Lachapelle.....	" "	part. 277	33 " "	96
François Guernon.....	" "	836	11 acre	2,86
Joachim Mercuro.....	" "	277	7	1,64
Méd. Ryan.....	" "	334	2	38
Joseph Liard.....	" "	699	121	6,33
Norbert Martineau.....	" "	424-425	22	1,29
Camille Lafond.....	" "	853	26	3,49
Euchariste Aumond.....	" "	610	4	2,76
Pierre Dupuis.....	" "	879	5	1,11
Inconnu, Unknown.....	" "	274	1 verge 30	2,32
Frédéric Payette.....	" "	831-832-833	70 acre	5,04
		147	2788 n.	2,12

Donné à Ste-Julienne, ce cinquième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

G. A. ARCHAMBAULT, Sec.-Trés. C. M. C. M.

Bonne Nourriture Digestion - Mine

ont intimement liées — et pratiquement inséparables. Quoique le fait soit souvent ignoré, il est vrai, néanmoins qu'une bonne mine est une impossibilité sans une bonne digestion, qui, à son tour, dépend de la bonne nourriture.

Il n'existe pas de cause plus commune d'indigestion que le saindoux. Que les ménagères intelligentes fassent usage de la



La Nouvelle Graisse à Frire Végétale,

et le substitut du saindoux, et ses joues ainsi que celles de tous les membres de sa famille deviendront c'est plus que probable,

" Comme une Rose dans un Champ de Neige."

La COTTOLÉNE est pure, délicate, saine et populaire. Essayez-en.

Préparée seulement par

N. K. Fairbank et Cie. Rues Wellington et Anne, MONTREAL.

Condamnation à mort

Une dépêche de Frédéricton en date du 23 dit que le juge Barker a condamné hier Edward W. Weary, un sourd-muet, à être pendu vendredi, le 20 avril prochain, pour le meurtre de sa belle sœur, Bertha Weary. C'est en l'absence du mari que ce sourd-muet, qui avait pourtant paru jusqu'alors très inoffensif, mit son sinistre projet à exécution.

COLONNE DU "Bon Marché" INVENTAIRE ! INVENTAIRE !

Avant de faire notre inventaire, il nous faut diminuer notre stock.

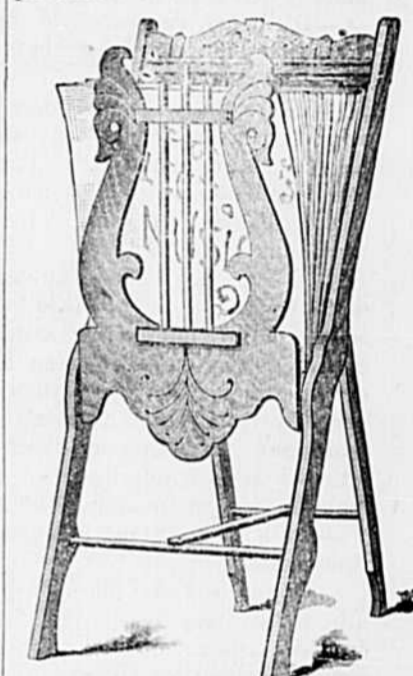
AINSI DANS LE Mois de Janvier

Vous pourrez acheter au "Bon Marché" les marchandises à

50 pour cent

de réduction dans toutes les lignes, SANS EXCEPTION.

Nous donnons toujours des présents



LAINE NON FILÉE A VENDRE. Qu'on se le dise.

Une visite vous convaincra de la vérité.

GUIBAULT & GRAVEL, BLOC LACHAPELLE, JOLIETTE.

Un Volume de 90 cts pour 10 cts.

La Bonne Littérature Française vient de faire son apparition avec son nouveau roman intitulé "Follement Aimée" ou le "Torpilleur 29" par Pierre Mael. Ce roman a acquis en France une vogue immense, et il sera assurément très goûté de notre public. "Follement Aimée" est un roman, où Pierre Mael, célèbre auteur, décrit l'amour excessif d'un lieutenant de vaisseau à l'égard d'une jeune fille dont il a fait la connaissance dans un bal donné à bord de son torpilleur. Sans se parler de l'amour qu'ils éprouvent l'un pour l'autre ils se sont compris et se jurent un éternel souvenir. Bientôt des malentendus se glissent entre eux et ils se séparent. Le jeune commandant reçoit ordre du Ministre de la guerre de France de s'expatrier ; car son équipage est désigné pour faire partie des torpilleurs qui allaient rallier l'escadre des Mers de Chine.

Durant ce laps de temps, la jeune Blanche épouse un homme qu'elle n'aime pas. Alors la veuve pleure le jeune lieutenant qui occupait une si grande place dans son cœur de jeune fille. Deux ans plus tard, ils se retrouvent sur les tombes de leurs parents bien-aimés que la veuve fleurissait chaque jour de ses propres mains. Ce roman est sans contredit l'un des chefs-d'œuvre de Pierre Mael et mérite d'être lu. Ces quelques lignes ne sont qu'un faible résumé de cet admirable morceau de littérature.

Le roman que nous annonçons est très moral et peut être laissé entre les mains des jeunes filles. Prix 10 cts. En vente partout.

Éditeurs : Leprohon, Leprohon & Guibault, 1620 rue Notre-Dame Montréal et chez Albert Gervais Libraire etc.

LUCKEY INNOCENT Son frère mourant avoue qu'il est l'auteur du crime de New Billas.

Une dépêche d'Ottawa dit que M. Ed. Case, marchand général de Winnipeg, est arrivé en cette ville. Il a dit que le bruit court à Winnipeg que le frère de Charles Lucky a dit sur son lit de mort qu'il était le seul auteur des meurtres de son père, de sa belle-mère et de sa sœur. Un autre habitant de l'ouest, nommé Hygins, dit qu'il a entendu raconter la même histoire à Winnipeg.

On n'a pas oublié que Charles Lucky a été pendu à Brockville, il y a quelques semaines pour ce triple meurtre.

—Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD, 50 cts. par année seulement.

Feuilleton de L'ÉTOILE DU NORD No. 20

LA MALEDICTION d'un PERE PREMIERE PARTIE. Crime d'un autre.

XIX

OU L'ON REVOT LUCILE MELLIER

Lucile, pourquoi ne m'avez-vous pas écrit ? demanda Rouvenat très-ému. Vous saviez que je n'ai jamais touché à la ferme le prix de mon travail, et que j'ai des économies.

Oh ! j'étais bien sûre, mon bon Pierre, que tout ce que je vous aurais demandé, vous vous seriez empressé de me l'envoyer ; mon père lui-même ne m'aurait rien refusé. Mais je ne l'ai pas voulu.

—D'ailleurs, vous avez le droit, dès aujourd'hui, de déclarer la fortune de votre mère.

—Pierre, je ne réclame rien ; je ne me reconnais et ne veux jamais reconnaître aucun droit. Plus je suis malheureuse, plus ma détresse devient grande, plus je me raidis dans ma fierté. Pierre, il y a Dieu au-dessus de tout ; ce que je suis, il le veut ; ce que je deviendrai, il le sait. La malediction de mon père pèse lourdement sur ma tête ; si parfois l'esprit de révolte essaye de parler en moi, pour lui imposer silence je jette ce cri douloureux : Je suis maudite ! je suis maudite !

—Oh ! c'est affreux ! murmura Rouvenat.

—Quand je n'eus plus d'argent, que toutes mes ressources furent épuisées, continua Lucile, je dus songer à gagner ma vie et celle de mon enfant. Je travaillai. Mes mains s'y sont habituées. Avec les femmes et les filles du village, j'allai aux champs récolter la gentiane et au bois faire l'écorce.

Rouvenat s'empara de ses deux mains, qui n'étaient plus douces et blanches comme autrefois, et silencieusement, les couvrit de baisers.

XX

L'ÉPARGNE DE ROUVENAT

Après un moment de silence, Lucile continua :

—On ne gagne guère à ce métier que font les femmes de ces pays des montagnes ; cependant on vit tout de même parce qu'on sait se contenter de peu. Toutes les semaines, je parvenais à mettre quelques sous de côté, en me privant par exemple ; il y a tant de petites dépenses imprévues à faire pour les enfants ! Voilà, Pierre, voilà comment j'ai vécu, pensant au Seillon souvent, et pleurant toujours le père de ce pauvre petit.

L'unique plaisir que je me sois donné pendant ces cinq ans et demi a été de lire et relire de vieux livres, qui se trouvaient au village et qu'on voulait bien me prêter. Sachant que j'aimais la lecture, désireuses de m'être agréables, de temps à autre, des femmes m'apportaient toutes les feuilles imprimées qu'elles trouvaient ; c'était presque toujours de vieux journaux achetés à la ville ou venus de Paris et d'ailleurs, par hasard.

Un jour, dans un numéro de journal, vieux déjà de plusieurs mois, je lus avec stupefaction et terreur le compte-rendu de Jean Renaud aux assises de la Haute-Saône. Je compris tout : Pour qu'on ne cherchât point le vrai coupable, il souffrit qu'on l'accusât et qu'on l'appelât assassin ! Pour sauver mon père, Jean Renaud se fit condamner ! C'est l'héroïsme du dévouement !...

Je tombai sur mes genoux en sanglotant, et je priai pour lui toute la journée. Hélas ! je pensais aussi à la pauvre Geneviève. Pierre que fait-elle ?

—Geneviève est morte, répondit Rouvenat.

Lucile laissa échapper un gémissement et baissa la tête.

—Et tout cela à cause de moi, murmura-t-elle d'un ton douloureux, Pierre, vous le voyez, je suis bien maudite !... Et son enfant, s'écria-t-elle, son enfant !...

—Une petite fille tout à fait gentille ; elle est à la ferme. Votre père l'élève et se chargera de son avenir.

—Ah ! c'est bien, c'est très bien ! s'écria-t-elle avec une soudaine explosion de joie. Pierre, mon père ne fera jamais assez pour cette enfant. Rien, rien ne remplace une mère ! Ah ! veillez sur elle, aimez-la bien et faites-lui une vie heureuse !

—Elle est ma filleule, dit Rouvenat, je suis un peu son père.

—Comment l'appellez-vous ?

—Blanche.

—Blanche, un joli nom ! —Lucile, reprit Rouvenat, ne parlons pas des autres en ce moment, mais de vous et de votre cher enfant. Vous ne m'avez pas encore dit pourquoi vous êtes venue à Saint-Irvin.

—C'est vrai, Pierre. Je vous ai dit que chaque semaine je mettais une petite somme de côté, extraite du prix de mes journées, afin d'avoir à un moment donné une réserve. Il y a quelques jours je comptai mes économies ; j'avais plus de cent francs. Alors, Pierre, l'idée me vint d'un pieux pèlerinage au cimetière de Frémicourt. C'est là qu'on l'a enterré, n'est-ce pas ?

—Oui.

—A quel endroit ?

—Dans le coin, derrière le tilleul.

—Merci, Pierre, je vois d'ici la place qu'il occupe.

—Du reste, à l'endroit, il y a une pierre. Mais, Lucile, irez-vous donc à Frémicourt au risque d'être reconnue ? Et si cela arrive, que ne dira-t-on pas ? Lucile, les méchants sont bien à craindre.

—Assurez-vous, Pierre, c'est la nuit que j'ai à Frémicourt ; c'est à l'heure où tout le monde dort que j'entrerai au cimetière et que je m'agenouillerai avec mon enfant sur la terre qui recouvre son père ; je veux aussi dire une prière sur la tombe de ma mère.

—Ainsi, Lucile c'est pour cela seulement que vous êtes venue ? Je croyais...

—Que croyez-vous, Pierre ?

—Que vous me demanderiez quelque chose, sinon pour vous, Lucile, mais pour ce pauvre petit innocent.

—Je vous l'ai déjà dit, Pierre, répliqua-t-elle d'un ton bref, je ne veux rien ; et jamais, jamais je ne demanderai rien à mon père.

—Je trouve cela déraisonnable, dit Rouvenat tout contrit, et si je vous connaissais moins, Lucile, je penserais que vous êtes une mauvaise mère.

—Dieu voit dans mon cœur, répondit-elle.

Le vieux serviteur comprit qu'il combattait en vain sa résolution.

—Combien de jours resterez-vous à Saint-Irvin ? lui demanda-t-il.

—Maintenant que je vous ai vu, mon bon Pierre, je n'ai plus rien à faire ici ; je partirai la nuit prochaine.

—Lucile, vous resterez un jour de plus, je vous le demande comme une grâce.

—Pourquoi, Pierre ?

—Pourquoi ? Une idée que j'ai ; je veux revenir vous voir demain.

—Et bien, pour vous revoir, je serai encore ici demain toute la journée.

Rouvenat se leva, serra Lucile dans ses bras tremblants, embrassa le petit Edmond et sortit en disant :

—A demain.

Il était nuit quand il rentra au Seillon. Sans entendre la voix de la servante, qui l'invitait à se mettre à table, il monta à la chambre du fermier.

—Où donc es-tu allé aujourd'hui ? lui demanda ce dernier ; tu es parti sans rien dire à personne.

—Je suis allé à Saint-Irvin.

—Pour affaire ?

—Pour voir ta fille, répondit brusquement Rouvenat.

—Lucile ! exclama le fermier, en tressaillant.

—Oui, Lucile, qui souffre, qui est malheureuse, qui est dans la misère, et qui, pour gagner le morceau de pain qui la fait vivre, en est réduite à aller dans le bois arracher l'écorce des arbres.

Le visage du fermier s'assombrit encore.

—Jacques, continua le vieux serviteur, si tu allais la trouver toi-même, peut-être consentirait-elle à revenir ici. Dis, Jacques, le veux-tu ?

—Non, répondit-il sagement.

—Ainsi, tu n'es pas touché de son malheur ; quand je te dis qu'elle est dans la plus effroyable misère, qu'elle souffre du froid, de la faim, de toutes les privations, tu ne sens pas ton cœur se briser !... et si encore elle était seule, mais elle a un enfant, Jacques, un enfant, un fils, beau comme le jour.

Le fermier releva brusquement la tête, des larmes fauves passèrent dans son regard et ses mains se crispèrent sur les bras de son fauteuil.

—Je comprends, reprit tristement Rouvenat, l'heure n'est pas encore venue ; mais souviens-toi de ce que je vais te dire, Jacques : un jour qui n'est peut-être pas bien éloigné, c'est aux genoux de ta fille, versant des larmes, sanglotant, que tu la supplieras de venir reprendre la place qui lui appartient dans cette maison !

Mellier garda un sombre silence.

—Quoi ! poursuivait Rouvenat

avec violence, Lucile Mellier, la fille de mon maître, serait condamnée à travailler comme une mercenaire, pour ne pas mourir de faim, quand il y a ici abondance de tout, la richesse !... Non, c'est impossible, c'est impossible !

—Je suis prêt à lui rendre la dot de sa mère, dit froidement le fermier.

—Ce qu'il faudrait lui rendre d'abord, Jacques c'est ton cœur. La dot de sa mère, de l'argent ! mais elle le refuserait avec indignation, avec colère... Ah ! elle te ressemble bien, va... Elle a ta fierté superbe, ta volonté terrible, ton orgueil funeste ! Comme toi, elle est impitoyable, même pour elle !

—Alors qu'elle fasse ce qu'elle voudra.

Ces paroles cruelles furent suivies de quelques minutes de silence.

—Jacques, reprit Rouvenat d'une voix oppressée, j'ai commencé à rendre des services à la ferme à l'âge de douze ans ; or, depuis plus de quarante ans, j'ai servi ton père, d'abord, toi ensuite. On m'a mis à l'école, on m'a logé, habillé, nourri... Cela me suffisait, je n'avais pas besoin d'autre chose, je n'ai jamais rien demandé. Cependant, Jacques, ne crois-tu pas qu'il m'est dû quelque chose ?

—Oui, certes, sans compter ma reconnaissance pour toutes les preuves d'amitié et de dévouement que tu m'as données. Mais où donc veux-tu en venir ?

—Je désirerais que nous fissions mon compte ensemble.

—Ah ! est-ce que tu veux me quitter ?

—Te quitter, y penses-tu ? A moins que tu ne me chasses j'espère bien mourir au Seillon, comme mon père et ma mère y sont morts !

—Je croyais... Enfin, tu réclames ce qui t'est dû, c'est ton droit. Fais ton compte toi-même.

—Si je dis cinq cents francs par an depuis quarante ans, cela ferait vingt mille francs.

—Et tu calculerais fort mal, Pierre, car il reste les intérêts accumulés de ton capital successivement augmenté.

—Alors ?

—Tes vingt mille francs sont au moins triplés.

Rouvenat eut un éblouissement.

—Est-ce que tu veux changer le placement de ton argent ? demanda Mellier.

—Non, répondit le vieux serviteur avec embarras ; mais, vois-tu, je voudrais avoir dans les mains une assez forte somme ; je la ferais peut-être valoir... Tu sais, Jacques, on ne peut pas prévoir ce qui peut arriver...

Le fermier n'eut pas de peine à deviner ce qu'il voulait cacher, et malgré lui, il se sentit profondément ému.

—Tiens, dit-il, voilà la clef du coffre-fort, prends ce que tu voudras.

Rouvenat ouvrit la caisse, où des valeurs diverses se trouvaient entassées, et prit douze rouleaux d'or de mille francs, qu'il posa sur la table devant Mellier.

—Trouves-tu que c'est trop ? lui demanda-t-il timidement.

—Non puisque je te dois bien davantage.

Le visage du vieux serviteur s'illumina.

Il referma le coffre-fort et rendit la clef à son maître.

Ce dernier ne lui fit aucune question et ne laissa point voir qu'il avait deviné sa pensée.

Un instant après, Rouvenat se retira emportant son trésor, qu'il cacha sous le traversin de son lit.

Il se coucha de bonne heure, mais il ne put fermer l'œil de la nuit. Il avait devant lui Lucile et son enfant, et il croyait toujours entendre résonner à ses oreilles ces cris désespérés de sa malheureuse maîtresse :

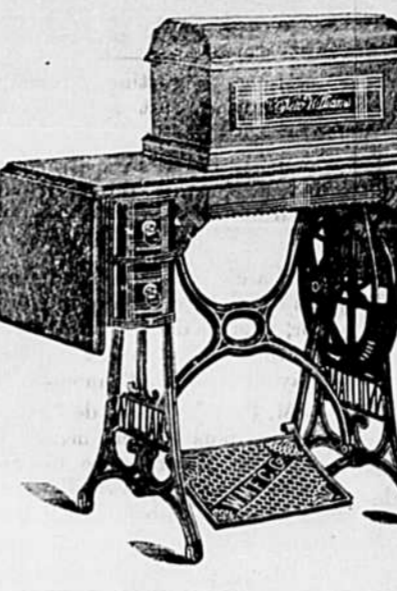
—Je suis maudite ! Je suis maudite !

Il se leva avec le jour, s'habilla, fourra les rouleaux d'or dans toutes ses poches, et sans rien dire à personne, comme la veille, il se mit en route pour Saint-Irvin.

[A suivre.]

VIGER & LEPROHON, MARCHANDS-TAILLEURS, DES PLUS HAUTES NOUVEAUTÉS, 13, Cote ST-LAMBERT, MONTREAL, 2 Nov. 1a.

—Cartes à jouer depuis 5 cts à 50 cts en vente chez A. Gervais Joliette. Pour 15 cts vous aurez un bon jeu de cartes glacées et sur réception de ce montant en timbres de poste canadien, il en sera adressé un jeu dans toutes les parties du Canada aux personnes qui en feront la demande.



La Nouvelle - William 198.900 EN USAGE J. C. ROBITAILLE, SEUL AGENT A JOLIETTE.

M. Robitaille tient toutes sortes de machines à coudre, telles que : New-Raymond, New - Wanzel, Singer New-York, Singer-Williams, Davis, Etc., ainsi qu'un assortiment complet, d'aiguilles, huile, navettes, etc., à meilleur marché qu'ailleurs.

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien.

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux.

—Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST JEAN-DE-MATHA.

Représentant du Comité de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance.

U. LIPPÉ N.P. St Jean de-Matha, 15 Janvier 1886.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST FELIX DE VALOIS.

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes :

10 Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse.

20 Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber.

30 En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard.

CHARLES TELLIER, St Félix de Valois, 19 Mars 1888.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT A 50 cts la bouteille.

AVIS AU PUBLIC

M. J. L. Lévesque, fils de M. P. E. Lévesque, ci-devant commis chez M. Louis Roch, rue Maisonneuve à Montréal, annonce à ses amis et au public en général, qu'il tient un magasin de grain et de foin, avec son frère Ulric, sur la rue Shaw, No. 58, Montréal.

Mr. J. L. Lévesque vendra en gros et en détail et aura toujours en mains un stock de foin extra, petites et grosses balles, avoine son, gru, moulée.

Mr. J. L. Lévesque invite les commerçants de la campagne ainsi que les cultivateurs qui auraient quelque chose à lui vendre dans sa ligne, à aller lui faire une visite au No. 58 Rue Shaw, Montréal, ou à son père, M. Pierre Lévesque, à St-Thomas.

Mr Lévesque continuera comme par le passé à acheter le foin et qu'il paiera le plus haut prix. 29 juin '93, la

PAS DE GUERISON HOMMES

nerveux, épuisés, qui souffrez des suites de maladies, surcroît d'ouvrages, inquiétudes, folie ou excès de jeunesse. Hommes qui avez failli de trouver une guérison ne désespérez pas, ayez courage. Quarante années d'expérience sont preuves que La célèbre méthode de traitement du Dr Clarke est absolument certains pour opérer une parfaite guérison.

L'ARGENT dans votre BANQUE pour m'être payé qu'après une guérison complète et pas avant. Cela vous donne une garantie absolue d'être traité consciencieusement et avec succès. S'il vous est impossible de venir me consulter personnellement, écrivez pour une liste questionnaire gratis et soyez

GUERI A VOTRE DEMEURE.

Toute information, médecines, etc., envoyées scellées et à l'abri de toute observation. Ecrivez mentionnant ce journal. Correspondance confidentielle.

DR F. D. CLARKE, MERRILL BLOCK, DETROIT, MICH. 15 Juin 93 la

Aux Cultivateurs

M. Euehère Dupuis, marchand de Ste-Julienne, annonce aux citoyens des comtés de Montcalm et Joliette, qu'il a toujours en vente chez lui le meilleur bardeau de cèdre, aussi perches et piquets.

Vente au plu bas prix possible. Lorsque l'occasion se présentera, allez voir M. E. Dupuis pour acheter ces articles. 16 nov. 6m.

PITUITE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable.

Vous n'avez peut-être essayé bien des remèdes, et vous êtes à bien des médecins, sans soulagement appréciable. Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien, "Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES de Dr NEY."

"J'étais fort souffrant depuis 8 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUITE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant... Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marquants. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUITE continua de me faire souffrir."

"Sur votre avis, j'essayai les PILULES de Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUITE disparut comme par enchantement et je redevins un homme nouveau."

"Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUBINVILLE St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boite.

20 Franco par la maille sur réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

CHOLÉRA !

Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère épidémique du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY arrêtent à son début ce mal redoutable.

M. A. CASAVANT, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit :

M. J. ROBITAILLE, Monsieur et Cher Confrère, "Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY, que vous avez, parait-il, en vue de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY. J'ai en occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. Depuis mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le Choléra et la Diarrhée." Bien à vous.

A. D. CASAVANT, Pharmacien Fall River, Mass. 2 avril 1892.

2 Une question vitale.

Un jeune médecin de Diamond Hill, le docteur Lewis écrit à la date du 14 décembre dernier : "Mon attention fut dernièrement attirée sur une préparation dont les mérites ne peuvent rester inconnus ; je veux parler du remède de l'un de nos médecins les plus en vue, le "Régulateur de la santé de la femme" du Dr Larivière, de Manville, R. I. Si une femme ou fille devient mélancolique, languissante, faible, nerveuse, avec douleur dans les reins, l'abdomen et l'estomac, je prescriis de suite le "Régulateur" et un plâster sur les reins et deux semaines ne se passent pas sans que mes malades viennent me dire qu'elles sont mieux. Mes confrères trouveront dans le "Régulateur" un remède efficace pour ce que les femmes appellent le "Beau Mal." Le "Régulateur" et les "Female Plasters" se vendent dans toute bonne pharmacie. Si vous n'en trouvez pas, écrivez au Dr J. Larivière, Manville, R. I. Plasters envoyés par la maille, sur réception de 25 cts. Soyez certains que le nom du Dr Larivière soit sur les bouteilles.

MM. Evans & Sons, Montréal, P. Q., agents généraux pour le Canada, où les marchands peuvent avoir mes remèdes. 26f. 93/1a.

Dr J. C. BERNARD,

(Ancienne place du Dr V. Coté) RUE MANSEAU, - JOLIETTE. Consultations à toutes heures. 15 juin lan

VIN STE-EMÉLIE !

TONIQUE FORTIFIANT STIMULANT. J. S. AYBRAM, JOLIETTE, P. Q.

Ce vin produit une grande quantité de sang, étant de pur raisin ; il est le sauveur des personnes faibles de sang et de constitution malade.

—En vente chez— MM. R. Stafford, S. P. Champoux, G. Champoux, G. Lafortune, Frs Rivet, Jos. Ducharme, Joseph Roy, Joliette.

RENAUD & CIE.,

72, Rue St-Paul, QUEBEC. Faïence, Verreries, Huile de Charbon et articles de fantaisie.

Au public acheteur.

—M. Auguste Goulet, sellier et marchand de chaussures à Joliette, annonce au public qu'il est en état de vendre à des conditions très faciles la célèbre machine à coudre "Raymond" celle qui donne sous tous les rapports, satisfaction complète. En achetant vos machines à coudre chez M. C. A. Goulet, vous économiserez \$10 par machine. M. Goulet tient une écurie de louage où le public trouvera toujours chez lui, bons chevaux, voitures simples et doubles à bon marché. 14 avril 1892 la.

J. MARTEL,

AVOCAT, COIN DES RUES ST-PIERRE ET ST-VIAURE, JOLIETTE.

M. Martel suit les Cours du District de Joliette et tient aussi un bureau à Ste-Julienne où il se rendra tous les mercredis.

Défi de \$500.00.

AU PUBLIC ACHETEUR DE LA VILLE DE JOLIETTE ET DES ENVIRONS.

M. ROBERT STAFFORD, marchand-épicerie, faisant affaires à l'ancien établissement commercial de feu M. André Kelly, sur la rue St-Charles Borromée, a toujours en mains tout ce que l'on peut demander en fait de provisions et d'épicerie, et spécialement, thé, café, beurre, lard, œufs et les différentes sortes de fleur suivantes : la "Patent Hungarian", "Ogilvie S. B.", la "Keewatin S. B.", la "Choice Algoma" la "Nestor", la "Miniota", la "Canadienne" et la "Warrior".

En outre, on pourra aussi acheter chez lui la fleur d'avoine, de blé d'Inde et le gru.

Licencié pour la vente des liqueurs dites spiritueuses, il se fait fort de n'offrir que de la boisson qui peut souffrir victorieusement l'épreuve de l'analyse la plus minutieuse. Son whiskey en esprit, par exemple, est pur, tel que reçu, et il ne craint pas de lancer un défi de \$500,00 à quiconque pourrait prouver le contraire.

Ayant pour principe qu'il vaut mieux perdre une vente que de tromper les consommateurs, M. Robert Stafford tient avant tout à donner pleine et entière satisfaction à ses pratiques.

Ses prix sont invariablement les mêmes pour tous, sans distinction, et ne varient que suivant les fluctuations du marché.

Si vous voulez être bien servis allez donc chez M. Robert Stafford, rue St-Charles Borromée, en face du Collège Joliette.

—Assiettes creuses et plates, de première qualité, (marchandise anglaise) pour 50 cts la douzaine au magasin de A. Gervais.